



Politique Hermès pour le bien-être animal

Résumé

L'Organisation mondiale de la santé animale (OIE) considère l'élevage d'animaux en vue de produire des matières d'origine animale, telles que le cuir et les fibres, comme une pratique légitime. Cette pratique doit intégrer la responsabilité éthique de garantir des résultats satisfaisants en matière de bien-être animal. Plus largement, Hermès prend en compte le bien-être animal non seulement comme un enjeu à part entière, mais également comme faisant partie d'une approche globale de durabilité des systèmes d'élevage d'un point de vue social et environnemental. Cette vision « One Welfare », qui reconnaît les interdépendances majeures entre l'animal, l'humain et l'environnement, est essentielle dans la construction de notre stratégie visant à assurer le bien-être animal.

La Politique d'Hermès pour le bien-être animal est construite notamment autour de principes généraux sur le bien-être animal dans les filières d'approvisionnement du groupe, et spécifie les principaux résultats qui doivent être obtenus dans chaque filière. Cette politique reconnaît la notion de sensibilité animale et l'importance de permettre aux animaux d'éviter toute souffrance inutile et de permettre aux animaux de vivre des expériences influant positivement sur leur bien-être. Elle se veut ambitieuse et sert d'outil pour assurer le bien-être animal dans nos filières d'approvisionnement, pour piloter nos priorités, comme pour suivre l'évolution des attentes sociétales envers les animaux. Hermès s'engage à être un acteur du changement en encourageant ses fournisseurs à adopter le concept d'amélioration continue en matière de bien-être animal. Les approches et décisions retenues par Hermès sont étayées par la recherche scientifique, par des faits et des données et par l'expérience du terrain. Les partenaires de nos filières d'approvisionnement, plusieurs parties prenantes, des scientifiques indépendants spécialistes du bien-être animal ainsi que des ONG ont participé à l'élaboration de cette politique. Hermès respecte également les différentes positions éthiques concernant l'utilisation de matières animales.

Habituellement, les standards relatifs au bien-être animal reposent sur des données qui décrivent les pratiques mises en œuvre, tels que les conditions d'élevage, l'espace disponible et l'alimentation, ainsi que les protocoles de soins, comme les soins vétérinaires (avec une obligation de moyens). À notre avis, il est essentiel de comprendre surtout leur influence réelle et leur impact concret sur le bien-être des animaux, c'est-à-dire sur leur santé, leur condition physique et leur comportement (obligation de résultats). L'évaluation des résultats concernant le bien-être animal est donc l'aspect essentiel de la démarche d'Hermès, qui se caractérise ainsi comme « fondée sur les résultats en matière de bien-être (outcome based) ». Les principes fondamentaux des Cinq Libertés ont été repris et mis à jour pour élaborer une approche rénovée, mais dont les caractéristiques concrètes permettent une comparaison des résultats en matière de bien-être animal à l'échelle internationale.

Hermès demande à tous ses fournisseurs d'appliquer les meilleures pratiques en matière de bien-être animal, vérifiées par un régime d'audit indépendant et rigoureux. La Politique Hermès peut être mise en œuvre à travers : la conformité démontrée à l'ensemble des lois applicables en matière de bien-être animal ; l'adoption de standards de certification considérés comme équivalents aux exigences d'Hermès en matière de bien-être animal ; et au moyen d'audits internes et externes, et de plans d'amélioration, initiés par Hermès en collaborant directement avec ses fournisseurs dans les élevages et les abattoirs. L'application de la Politique est gérée par un Comité du bien-être animal au niveau groupe, supervisé par des membres du Comité exécutif d'Hermès. Notre ambition est de garantir que l'ensemble des engagements pris dans cette Politique sont adoptés par nos entités, nos fournisseurs et nos partenaires, et plus largement par nos filières d'approvisionnement dans le monde entier. Le Comité supervise les progrès en la matière sur une base annuelle.

La démarche d'Hermès

Nos responsabilités et engagements

Le bien-être animal fait partie intégrante de la politique d'approvisionnement d'Hermès pour l'ensemble de nos matières d'origine animale. À travers une approche qui couvre l'ensemble des filières d'approvisionnement et qui implique nos partenaires industriels à chaque étape, nous cherchons à apporter des améliorations significatives au bien-être animal. Hermès s'engage à collaborer avec ses partenaires et d'autres parties prenantes afin de créer conjointement des politiques relatives au bien-être animal et des standards associés qui visent son amélioration continue, soutiennent les acteurs et préservent les ressources naturelles.

Hermès a une connaissance approfondie de ses filières d'approvisionnement, avec un réseau solide de fabricants et de fournisseurs fiables, souvent partenaires de long terme de la maison. Au sein de ces filières d'approvisionnement, Hermès s'engage à insuffler des changements dans le domaine du bien-être animal en appliquant de meilleures pratiques. Nous reconnaissons qu'il est important de faire preuve de transparence grâce à un système de surveillance en matière de performance. Nous avons créé un comité dédié au bien-être animal afin de réunir nos partenaires des filières d'approvisionnement, des experts en bien-être animal issus de la communauté scientifique et des membres d'ONG spécialistes du bien-être animal à l'échelle internationale. Cette approche coordonnée encourage, pilote et contrôle les avancées dans le domaine du bien-être animal.

Notre stratégie

À travers le monde, les animaux peuvent remplir la fonction d'animaux de travail ou de compagnie, ou bien fournir des aliments, des fibres ainsi que d'autres produits d'origine animale. L'Organisation mondiale de la santé animale (OIE) considère ces finalités comme légitimes. Cette pratique doit intégrer la responsabilité éthique de garantir des résultats satisfaisants en matière de bien-être animal. Certaines des matières utilisées par Hermès, telles que le cuir et les fibres, sont des produits d'origine animale, les peaux utilisées en maroquinerie étant souvent des sous-produits de la production de viande. Plus largement, Hermès prend en compte le bien-être animal non seulement comme un enjeu à part entière, mais également comme faisant partie d'une approche globale de durabilité et de qualité des systèmes d'élevage d'un point de vue social et environnemental.

La Politique d'Hermès pour le bien-être animal offre une vue d'ensemble du bien-être animal dans les filières d'approvisionnement d'Hermès et décrit les principaux résultats que nous devons obtenir en la matière. Cette Politique couvre les crocodiliens, les autruches, les lézards (dont les cuirs sont des coproduits), ainsi que les bovins, les veaux, les chèvres, les moutons, les cerfs et les porcs (dont les cuirs sont des sous-produits). Lorsque le cuir est un coproduit, il représente une proportion significative de la valeur totale des produits issus de l'animal. Dans ce cas, Hermès a une plus grande capacité d'influence sur les politiques et pratiques relatives au bien-être animal adoptées au sein de la filière d'approvisionnement. Lorsque le cuir est simplement un sous-produit, ce qui signifie que la peau a une valeur relative inférieure aux autres produits d'origine animale (la viande par exemple), Hermès a une moindre capacité d'influence sur les politiques et pratiques adoptées. Dans ce contexte, nous restons fermement engagés à travailler avec d'autres acteurs de la production animale afin d'insuffler les changements nécessaires. Hermès s'approvisionne également en fibres (laine et poils) de camélidé, de mouton, de chèvre et de cheval, en duvet de canard et d'oie et en corne de buffle. Ces animaux sont également couverts par notre Politique pour le bien-être animal.

Gouvernance relative au bien-être animal

Comité du bien-être animal

Le bien-être animal est une responsabilité partagée au sein d'Hermès, ancrée dans les racines et les valeurs de notre Maison. Il est géré par un Comité du bien-être animal qui vise à concrétiser sur le plan opérationnel nos objectifs et ambitions en la matière. La finalité globale de ce Comité est d'étudier les politiques, enjeux et activités relatifs au bien-être animal qui concernent les différentes filières d'approvisionnement ; d'identifier les sources d'expertise, les programmes pédagogiques et autres activités liées au bien-être animal ; de fournir des directives globales relatives au bien-être animal ; d'identifier les domaines de développement d'activités de recherche supplémentaires pour le bien-être animal ; et d'influencer et de promouvoir l'élaboration et l'application de standards relatifs au bien-être animal. Les membres permanents du Comité incluent des membres de la direction générale, les équipes en charge des achats, les équipes opérationnelles et un conseiller indépendant expert du sujet. En outre, le Comité reçoit régulièrement les suggestions de plusieurs ONG spécialistes du bien-être animal afin de s'assurer que les avis des parties prenantes externes sont écoutés et pris en compte.

Collaboration multipartite

Lors de l'élaboration de sa stratégie, de ses politiques et de ses standards relatifs au bien-être animal, Hermès consulte des chercheurs spécialistes, des vétérinaires et des organismes dont le cœur de métier est le bien-être animal. Cette démarche permet d'obtenir une perspective extérieure, d'identifier les risques en la matière et de comprendre les préoccupations des parties prenantes. La démarche adoptée par Hermès est conforme à celle de l'organisme intergouvernemental de l'Organisation mondiale de la santé animale (OIE) et d'organismes majeurs dédiés au bien-être animal, tels que la Royal Society for the Prevention of Cruelty to Animals, au Royaume-Uni (RSPCA UK). Nous souhaitons aligner nos exigences sur celles des meilleurs programmes externes qui intègrent des standards fondés sur des données scientifiques (voir la section « Bien-être animal fondé sur des preuves : résultats scientifiques »). Hermès contribue aux processus d'élaboration de standards internationaux et participe activement à la création conjointe de standards internationaux pour promouvoir le bien-être animal.

Les organismes externes de conseil et de collaboration sont notamment :

- la Royal Society for the Prevention of Cruelty to Animals (RSPCA UK)
- la South African Ostrich Business Chamber (SAOBC)
- l'International Crocodylian Farmers Association (ICFA)
- le Crocodile Specialist Group (IUCN-CSG)
- la Southeast Asian Reptile Conservation Alliance (SARCA)
- le Northeast Asian Environmental and Agriculture Research Centre

Évaluation de la Politique

La Politique d'Hermès pour le bien-être animal fait l'objet d'une évaluation annuelle afin de vérifier la prise en compte des connaissances scientifiques les plus récentes et la mise en œuvre des nouvelles avancées en matière de bien-être animal. Le processus d'évaluation est mené dans le cadre d'un véritable engagement en faveur de l'amélioration continue du bien-être animal. Lors de son élaboration, notre Politique a été évaluée par des organismes externes, notamment la RSPCA UK. Hermès encourage ce type d'évaluation constructive et y répond, car nous savons qu'elle contribue à l'élaboration des politiques futures et à l'amélioration du bien-être des animaux.

Principes relatifs au bien-être animal

Qu'est-ce que le bien-être animal ?

Il existe plusieurs définitions du bien-être animal, mais en règle générale, elles incluent toujours deux principes fondamentaux : assurer le bien-être physique et mental de l'animal et lui permettre d'exprimer des comportements importants spécifiques à son espèce. L'Organisation mondiale de la santé animale (OIE) définit le bien-être animal dans son *Code sanitaire pour les animaux terrestres* :

« On entend par bien-être animal l'état physique et mental d'un animal en relation avec les conditions dans lesquelles il vit et meurt. Le bien-être d'un animal est considéré comme satisfaisant si les critères suivants sont réunis : bon état de santé, confort suffisant, bon état nutritionnel et sécurité. Il ne doit pas se trouver dans un état générateur de douleur, de peur ou de détresse, et doit pouvoir exprimer les comportements naturels essentiels pour son état physique et mental. Le bien-être animal requiert les éléments suivants : prévention des maladies, soins vétérinaires appropriés, hébergement, gestion d'élevage et alimentation adaptés, environnement stimulant et sûr, manipulations et abattage ou mise à mort réalisées dans des conditions décentes. Si la notion de bien-être animal se réfère à l'état de l'animal, le traitement qu'un animal reçoit est couvert par d'autres termes tels que soins, conditions d'élevage et bienveillance. »

Respect de la sensibilité animale

Les animaux sont des êtres vivants doués de sensibilité, capables de ressentir des émotions négatives. La démarche d'Hermès en matière de bien-être animal reconnaît la notion de sensibilité animale et l'importance d'éviter aux animaux toute souffrance inutile.

Adoption du concept « One Welfare »

Le concept « One Welfare » est né des préoccupations émanant du conflit entre bien-être animal, bien-être humain et durabilité environnementale. Ce concept « reconnaît les interdépendances entre le bien-être des animaux, le bien-être des personnes et l'environnement » et « promeut la collaboration interdisciplinaire dans le but d'améliorer le bien-être animal et humain à l'échelle mondiale ». Elle est complémentaire de l'initiative « One Health » déjà adoptée par la Commission européenne, qui aborde notamment les questions des zoonoses, de la résistance aux antimicrobiens et de la sécurité alimentaire. One Welfare élargit la portée de One Health en tenant également compte des effets du changement climatique, en veillant au bien-être des agriculteurs et en gérant la faune sauvage de façon à préserver son écosystème. La démarche d'Hermès reconnaît cette interdépendance entre l'humain et l'animal et intègre plusieurs aspects de « One Welfare » dans les objectifs de sa Politique. Par exemple, nous veillons à utiliser et préserver la faune sauvage de façon responsable, à réduire la dépendance aux médicaments vétérinaires en améliorant les systèmes d'élevage et à soutenir les communautés agricoles.

Respect des Cinq Libertés

Les Cinq Libertés sont des principes fondamentaux de bien-être animal reconnus au niveau mondial et qui exercent une grande influence. Ce concept a été énoncé à l'origine dans le rapport du Comité Brambell (Brambell, 1965). Il a ensuite été modifié par le Farm Animal Welfare Council (1993) (aujourd'hui appelé le Farm Animal Welfare Committee) afin de représenter un ensemble de résultats clés en matière de bien-être animal et d'inclure les dispositions nécessaires pour les obtenir (Webster, 2016). Les Cinq Libertés ont servi à élaborer une approche suffisamment pratique pour permettre des évaluations internationales comparatives des résultats en matière de bien-être animal.

Les Cinq Libertés

Absence de faim, de soif, ni de malnutrition – grâce au libre accès à un régime alimentaire apte à entretenir pleine santé et vigueur.

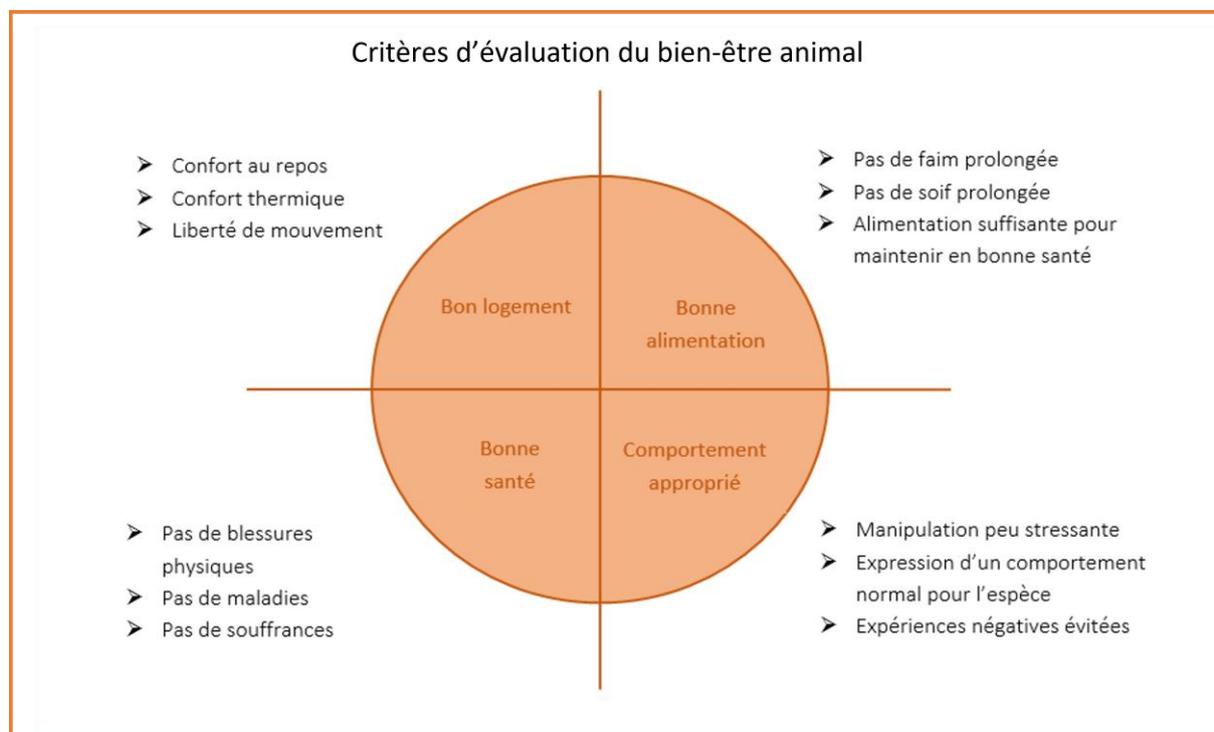
Absence de stress physique ou thermique – grâce à un environnement approprié.

Absence de douleur, de lésions et de maladie – grâce à la prévention ou au diagnostic et au traitement rapides.

Possibilité pour l'animal d'exprimer les comportements normaux de son espèce – grâce à un espace et à des équipements adéquats, et au contact d'animaux de la même espèce.

Absence de peur et de détresse – grâce à des conditions d'élevage et à un traitement évitant la souffrance mentale.

Les Cinq Libertés forment la base de la plupart des lois portant sur le bien-être animal, des codes de recommandations et des programmes concernant le bien-être des animaux d'élevage, et ont permis d'élaborer le système d'évaluation Welfare Quality® (Blokhuis *et al.*, 2010). Le système d'évaluation Welfare Quality® s'inspire des Cinq Libertés pour définir quatre grands principes de bien-être : un bon logement, une bonne alimentation (nutrition), une bonne santé et un comportement approprié des animaux. Ces principes sont résumés sur le diagramme ci-dessous et constituent la base de la Politique Hermès pour le bien-être animal.



Le principe de bon logement fait référence aux conditions de vie d'un animal et à leur influence sur son confort et sa liberté de mouvement. Ce n'est pas nécessairement la taille de l'enclos qui est importante pour l'animal, mais plutôt l'aménagement spatial et sa capacité à le protéger des contraintes physiques et thermiques, de la peur et de la détresse, et à lui permettre d'exprimer des comportements importants. Outre le confort physique de l'animal, l'environnement doit également assurer son confort thermique. Tous les animaux homéothermes (à sang chaud) possèdent une zone de thermoneutralité dans laquelle ils bénéficient d'un environnement thermique menant à une santé et une croissance optimale. Il est important que l'environnement fourni aux animaux maintienne des conditions thermiques adaptées. Pour les animaux poïkilothermes (à sang froid) qui dépendent de leur environnement pour se refroidir et se réchauffer (par exemple, les crocodiliens et les lézards), il est important qu'ils puissent choisir un autre environnement lorsque la température ambiante diffère de leurs plages de températures de prédilection.

Le principe de bonne alimentation fait référence à la possibilité pour l'animal d'accéder à de l'eau et de la nourriture en quantité et en qualité suffisantes, aptes à entretenir sa pleine santé et à éviter la faim, la soif, la malnutrition ou la déshydratation prolongées. Le régime alimentaire doit répondre aux besoins nutritionnels des animaux aux différents stades de leur croissance et de leur développement.

Le principe de bonne santé reconnaît que le bien-être animal est intrinsèquement lié à la santé animale. Les blessures et les maladies sont des causes reconnues de diminution du bien-être, liées à des sensations de douleur et de détresse. Il faut privilégier une démarche de prévention des maladies, avec un usage responsable des médicaments vétérinaires et une surveillance vétérinaire adaptée. Les animaux ne doivent pas ressentir de douleurs causées par des procédures de soins, de manipulation, d'abattage ou d'élevage inadaptées. Les procédures susceptibles d'être douloureuses doivent être évitées et doivent être effectuées uniquement en utilisant des moyens de soulagement de la douleur.

Le principe de comportement approprié se concentre sur le bien-être mental de l'animal. Les animaux doivent être traités avec compassion et les personnes qui s'en occupent doivent s'efforcer d'entretenir une bonne relation humain-animal. Les émotions négatives telles que la peur, la détresse, la frustration ou l'apathie doivent être évitées, tandis que les émotions positives telles que la sécurité et la satisfaction doivent être renforcées, grâce à la mise en place de pratiques, d'installations et d'équipements de gestion des animaux adaptés.

Performance en matière de bien-être animal

La performance en matière de bien-être animal désigne le fait d'obtenir des résultats satisfaisants dans ce domaine, de la naissance de l'animal jusqu'à la fin de sa vie. Le processus d'amélioration du bien-être animal comporte trois étapes : 1) évaluation du bien-être animal 2) identification des facteurs de risques pouvant mener à des résultats insuffisants en matière de bien-être animal 3) mise en place d'actions pour atténuer ou éliminer les risques, permettant ainsi d'améliorer le bien-être des animaux. Hermès reconnaît les programmes de certification qui intègrent l'évaluation des résultats en matière de bien-être animal dans leur structure, et utilise ces mesures pour assurer la surveillance et rendre compte de la performance en matière de bien-être animal dans ses filières d'approvisionnement. L'identification d'indicateurs de performance et de surveillance de la performance est intégrée dans plusieurs des meilleurs programmes de bien-être animal.

Mesures des résultats en matière de bien-être animal

Les mesures des résultats en matière de bien-être animal consistent en des indicateurs du bien-être physique et mental spécifiques à chaque espèce afin de démontrer le respect des principes relatifs au bien-être animal décrits dans la section précédente. Pour certaines espèces, les scientifiques ont développé des outils pratiques d'évaluation qui donnent une vision du bien-être centrée sur l'animal, de sa naissance jusqu'à la fin de sa vie. Quant à d'autres espèces, comme les reptiles, pour lesquelles la recherche en matière de bien-être en est encore à ses débuts, Hermès collabore avec des chercheurs afin de développer des informations de niveau équivalent. Des mesures pertinentes fondées sur les ressources et les soins, telles que les conditions environnementales et les soins prodigués aux animaux, sont également importantes. Collectivement, ces mesures dressent un tableau fidèle du bien-être d'un animal et aident à identifier les causes d'un bien-être insuffisant, permettant ainsi de proposer des améliorations.

Les preuves scientifiques comme fondement du bien-être animal

L'amélioration du bien-être animal est possible seulement si les politiques et les pratiques sont fondées sur des données scientifiques, plutôt que sur des perceptions concernant les besoins physiques et comportementaux des animaux. Lorsque nous prenons des décisions qui ont un impact sur le bien-être des animaux, il est important de tenir compte des animaux eux-mêmes et de reconnaître que leur physiologie et leur comportement peuvent varier entre les espèces et différer de notre expérience humaine. Afin de déployer cette approche fondée sur des preuves scientifiques, Hermès rassemble des informations issues de sources diverses et demande l'avis professionnel d'experts et d'organismes spécialistes du bien-être animal. Les informations servant à concevoir la stratégie d'Hermès en matière de bien-être animal sont principalement issues de publications scientifiques reconnues, évaluées par un comité de lecture composé d'experts. En outre, Hermès finance des projets de recherche afin de faire progresser la science du bien-être animal et de recueillir des informations sur les enjeux clés relatifs à ce sujet.

Politiques générales d’Hermès relatives au bien-être animal

Les politiques générales relatives au bien-être animal couvrent l'ensemble des espèces composant les élevages et sont mises en œuvre comme suit : conformité démontrée à l'ensemble des lois applicables en matière de bien-être animal ; mise en place de standards de certification équivalents aux exigences d'Hermès en matière de bien-être animal ; et d'audits internes et externes, et de plans d'amélioration, initiés par Hermès en collaborant directement avec ses fournisseurs.

Engagement des partenaires des filières d’approvisionnement

Notre démarche en matière de bien-être animal commence dès la ferme d'élevage. Hermès vise à collaborer avec les meilleurs éleveurs et partenaires des filières d'approvisionnement, qui doivent suivre la législation locale, régionale et internationale en matière de bien-être animal, et respecter les exigences d'Hermès. Nous avons à cœur de travailler avec des partenaires de filières d'approvisionnement qui s'engagent en faveur de l'amélioration continue, acceptent la surveillance de la performance et prennent des mesures correctives si le bien-être des animaux est compromis. Notre ambition est de garantir que l'ensemble des engagements pris dans cette Politique seront adoptés par nos entités, nos fournisseurs et nos partenaires, et plus largement par nos filières d'approvisionnement dans le monde entier.

Satisfaire aux exigences réglementaires

Les opérations de reproduction, d'élevage, de transport, de manipulation et d'abattage des animaux doivent être conformes aux lois et réglementations locales, régionales, nationales et internationales en matière de bien-être animal, y compris celles définies par l'Organisation mondiale de la santé animale (OIE). Le cadre légal mondial pour le bien-être animal évolue rapidement, mais la portée et la vitesse de ces changements sont souvent insuffisantes pour répondre aux exigences d'Hermès. Pour cette raison, Hermès a défini des exigences relatives au bien-être animal qui vont au-delà du minimum réglementaire. Les programmes et standards adoptés par Hermès doivent reconnaître la sensibilité des animaux et imposer un devoir de diligence positif à toutes les personnes qui prennent soin d'eux. La Déclaration universelle des droits de l'animal (UDAW) est une proposition d'accord intergouvernemental qui vise à faire reconnaître la sensibilité animale, à empêcher la cruauté, à réduire la souffrance, ainsi qu'à promouvoir des standards relatifs au bien-être animal. Hermès est en ligne avec le principe de l'adoption d'une Déclaration universelle des droits de l'animal sous l'égide d'un accord international sous l'égide des Nations Unies.

Promotion de la gestion des terres et de la biodiversité

Les programmes reconnus par Hermès incluent souvent des exigences supplémentaires quant aux moyens de subsistance des éleveurs et des communautés agricoles, à la gestion des terres et à la protection de la biodiversité. Hermès soutient le concept de pratiques agricoles régénératrices, qui accordent une place essentielle au bien-être animal.

Qualification des éleveurs et du personnel d’élevage

L'obtention de résultats satisfaisants en matière de bien-être animal dépend des soins prodigués avec compassion par les éleveurs et les employés d'élevage qualifiés. Hermès reconnaît le lien entre le bien-être animal et le bien-être humain, et veille à aider ceux qui travaillent avec les animaux à améliorer leurs compétences et à rester motivés. Hermès exige que les tâches liées à l'élevage et qui ont un impact significatif sur le bien-être animal soient effectuées par un vétérinaire ou une personne ayant les compétences adéquates. Bien que les nouvelles technologies aient leur place dans les systèmes d'élevage modernes, elles ne doivent pas remplacer l'action des éleveurs et du personnel d'élevage qualifiés, et bienveillants. Hermès contribue à la formation professionnelle et à la motivation des éleveurs et du personnel d'élevage, et collabore avec des scientifiques et des experts de l'industrie afin d'élaborer des formations spécifiques au bien-être animal pour les agriculteurs et le personnel travaillant avec des animaux dans le cadre de leur transport et de leur abattage.

Usage responsable des médicaments vétérinaires

Les agents antimicrobiens sont des médicaments vétérinaires utilisés pour traiter les maladies infectieuses, en particulier les maladies d'origine microbienne. Ces médicaments sont indispensables à la protection de la santé animale et humaine. Dans certains systèmes d'élevage, ils sont utilisés en prophylaxie pour aider les animaux vivants dans un environnement stressant ou pour améliorer les taux de conversion alimentaire, ce qui est préjudiciable au bien-être animal. Ce type d'usage excessif ou inapproprié peut mener à l'émergence de bactéries résistantes, qui ne répondent pas aux traitements antibiotiques. Hermès reconnaît que l'usage excessif des antibiotiques dans les filières d'approvisionnement en animaux d'élevage présente des risques pour la santé humaine. Par conséquent, les programmes reconnus par Hermès stipulent que tous les antibiotiques doivent être utilisés avec précaution, selon des protocoles stricts et uniquement afin de traiter des animaux ou groupes d'animaux atteints de maladies diagnostiquées. En matière d'usage des antimicrobiens, les fournisseurs doivent suivre les recommandations de l'Organisation mondiale de la santé animale. Les systèmes d'élevage qui ne font pas un usage régulier des antibiotiques pour la prévention des maladies doivent être encouragés. Les stimulateurs de croissance hormonaux servent à favoriser spécifiquement une croissance musculaire ou une production de lait anormale chez les animaux élevés pour la consommation alimentaire. L'utilisation de ces substances peut entraîner une croissance ou une production de lait qui font peser des contraintes excessives sur les capacités physiologiques des animaux. L'utilisation de stimulateurs de croissance hormonaux dans le but de favoriser la croissance est interdite dans l'Union européenne en raison des risques possibles, mais non confirmés, qu'elle présente pour la santé humaine. Par conséquent, Hermès désapprouve l'utilisation de stimulateurs de croissance hormonaux et d'antibiotiques visant à favoriser la croissance, et reconnaît les standards de bien-être animal qui adoptent cette même position.

Applicabilité de l'ingénierie génétique et du clonage

Hermès désapprouve l'utilisation de l'ingénierie génétique ou du clonage lorsqu'elle provoque douleurs, blessures, souffrance ou détresse chez l'animal. Hermès reconnaît les bénéfices potentiels de la recherche en génétique, lorsqu'elle permet d'améliorer le bien-être animal. Par exemple, elle a mené à la production d'animaux aptes à supporter des climats extrêmes. Hermès estime cependant que ces applications ne doivent pas compromettre d'autres aspects du bien-être animal.

Soulagement de la douleur

Certaines procédures d'élevage peuvent être douloureuses pour l'animal, sauf si des moyens efficaces de soulagement de la douleur sont utilisés pendant et après la procédure. Hermès rejette l'utilisation de certaines procédures qui ont des conséquences connues sur le bien-être des animaux. Si une procédure potentiellement douloureuse est jugée nécessaire, Hermès exige alors que des moyens efficaces pour soulager la douleur soient utilisés pendant et après la procédure. Hermès soutient également la recherche pour aider à déterminer comment éviter ce type de procédures et collabore avec ses fournisseurs afin d'identifier des alternatives adaptées.

Méthodes de manipulation peu stressantes

Hermès exige que tous les animaux soient manipulés à l'aide de techniques peu stressantes qui tiennent compte du comportement naturel de l'animal. Si l'utilisation d'outils de manipulation est nécessaire, elle ne doit pas provoquer de douleurs ou de détresse chez l'animal.

Abattage et euthanasie sans douleur et sans stress

Pour que l'abattage et l'euthanasie se déroulent sans cruauté, il est primordial de rendre l'animal immédiatement inconscient afin qu'il ne ressente pas de douleur, d'inconfort ou de détresse. Hermès exige que l'ensemble des abattoirs respecte la législation européenne ou une législation équivalente, et que les euthanasies réalisées dans les fermes soient exécutées sans cruauté. Conformément à la législation européenne, tous les animaux doivent être étourdis (rendus inconscients) avant l'abattage.

Reconnaissance par Hermès des standards de bien-être animal existants

Afin d'aider les fournisseurs à se conformer à ses exigences, Hermès a adopté une démarche qui reconnaît l'application de programmes et de standards de bien-être animal existants issus de tierces parties. Ces programmes de bien-être animal reconnus par Hermès respectent les principes d'un cadre de bonnes pratiques, que tous les meilleurs programmes de bien-être animal doivent adopter (Main et al., 2014). Les quatre principes de ce cadre stipulent que les programmes appropriés doivent :

- Intégrer un système de gestion dynamique du bien-être pour coordonner les activités liées à l'amélioration continue du bien-être animal. *Les standards doivent être clairs, spécifiques et mesurables, et doivent viser l'obtention des résultats souhaités en matière de bien-être animal.*
- Utiliser des standards innovants de bien-être animal : *reconnaître que les animaux sont doués de sensibilité et capables de ressentir la douleur et la souffrance ainsi que la joie et le plaisir. Les programmes doivent veiller à réduire les résultats négatifs en matière de bien-être animal et à améliorer ces résultats afin d'offrir une vie satisfaisante aux animaux.*
- Réaliser des évaluations afin de déterminer si le bien-être des animaux est assuré en pratique. *Les standards doivent être vérifiés par une tierce partie indépendante. Un processus de certification solide et transparent est en place, avec un mécanisme de surveillance, de rapport et d'amélioration continus.*
- Adopter une démarche participative, transparente et fondée sur des données scientifiques, et accepter la surveillance en impliquant des entités externes si nécessaire. *Les standards doivent se fonder sur les connaissances scientifiques actuelles et refléter les attentes des parties prenantes, tant dans leur élaboration que dans leur contenu.*

En suivant ce cadre, Hermès a évalué en détail de nombreux programmes nationaux et internationaux afin de fournir à ses fournisseurs un éventail de programmes et de standards conformes aux exigences d'Hermès en matière de bien-être animal. Au cours de l'évaluation, nous avons noté que plusieurs de ces programmes et standards avaient une portée géographique limitée, tandis que pour certaines espèces, aucun programme de bien-être animal de qualité n'était disponible. Sachant cela, Hermès s'efforce de faciliter l'élaboration de standards dans les domaines qui en sont dépourvus, et renforce la surveillance de ces filières d'approvisionnement au moyen d'audits internes et externes, et de plans d'amélioration destinés aux fournisseurs.